

<https://www.snetap-fsu.fr/2026-Examen-professionnel-Ingenieur-de-recherche-hors-classe.html>



2026 - Examen professionnel Ingénieur de recherche hors classe

- Métiers - Ingénieur.e FR - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : vendredi 26 décembre 2025

Date de parution : 29 octobre 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Création le 29 octobre 2025

Mise à jour le 26 décembre 2025

Ouverture d'un examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'ingénieur de recherche hors classe du ministère chargé de l'agriculture au titre de l'année 2026

Cet examen professionnel concerne les ingénieurs de recherche en poste dans tous les services et établissements du ministère comme à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES).

- . Nbr de places : 7**

[Note de service SG/SRH/SDDPRS/2025-830](#) publiée le 19 décembre 25

Inscriptions

sur le site <https://www.concours.agriculture.gouv.fr/> : **du 4 novembre au 4 décembre 2025 à minuit.**

La date limite de téléversement des pièces justificatives est fixée au 18/12/2025.

Épreuves

- Les candidat·es devront déposer leur dossier [RAEP](#) avant le 18/12/2025.
- L'épreuve orale d'admission de l'examen professionnel se déroulera à Paris à partir du 26/01/2026
=> Les résultats d'admission seront publiés à partir du 29 janvier 2026 sur le site
<https://concours.agriculture.gouv.fr/>

Les dispositions spécifiques pour les candidat·es résidant dans les collectivités, à l'étranger, ou ayant une situation de santé particulière, y compris celles et ceux en situation de handicap, sont détaillées dans l'arrêté.

Règles concernant l'examen :

Pour se présenter à l'examen professionnel, les intéressés doivent, au 1er janvier 2026, être au 6e échelon du grade d'ingénieur de recherche et justifier de huit ans de services effectifs dans ce grade..

Pour vous aider à préparer cet examen :

1 - Vous disposez de 5 jours par an de dispense de service pour suivre les actions de formation de préparation aux examens et concours.

2026 - Examen professionnel Ingénieur de recherche hors classe

2 - Consultez l'[Arrêté du 4 novembre 2025 fixant les modalités d'organisation et la nature des épreuves de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'ingénieur d'études hors classe pour connaître les règles relatives à l'organisation de l'examen.](#)

et :

. l'[Arrêté du 23 octobre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'un examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'ingénieur de recherche hors classe du ministère chargé de l'agriculture](#)

. l'[Avis relatif à l'organisation au titre de l'année 2026 d'un examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'ingénieur de recherche hors classe du ministère chargé de l'agriculture](#)

. la [Note de service SG/SRH/SDDPRS/2025-719](#)(examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'ingénieur de recherche hors classe du ministère chargé de l'agriculture)

3 - Des informations utiles sur le site : concours.agriculture.gouv.fr/ :

- Consultez les attendus et les rapports de jury des sessions précédentes pour comprendre les exigences de l'examen.
- Pratiquez avec les annales des épreuves passées pour vous familiariser avec le format et le niveau de difficulté.
- Prenez connaissance des arrêtés fixant la composition des jurys pour savoir qui évaluera les épreuves.
- Vérifiez les programmes des épreuves pour connaître les sujets qui seront abordés.
Consultez les plannings des épreuves orales.
- Retrouvez les résultats d'admissibilité et d'admission pour connaître votre statut après chaque épreuve.

4 - Des formations d'aide à la préparation :

- Vous pouvez consulter le site Internet de la formation continue : <https://formco.agriculture.gouv.fr/>
- Des formations "Dossier RAEP" et "Préparation à l'oral" pour vous accompagner sont proposées par certaines délégations régionales Formco.
- Pour accéder aux offres interministérielles, elles sont consultables sur le site Internet de gestion de l'offre de formation interministériel "Safire" : <https://www.safire.fonction-publique.gouv.fr/>.

Bon courage à toutes et à tous.

Vos élu·es de l'Élan commun

Post-scriptum :

Pour en savoir plus : [Livre d'accueil des Ingénieur·es et Assistant·es Ingénieur·es 2022](#)